

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 26 ET 27 MAI 2014**Point 3 de l'ordre du jour****Ratification du dépassement de crédit relatif à la zone sportive de Bouleyres-vestiaires provisoires****1. Considérations générales**

Comme évoqué en décembre 2012 lors de la demande de crédit d'investissement au Conseil général, la réalisation des vestiaires provisoires a pour objectif de répondre aux problèmes de planification et d'utilisation des locaux de vestiaires, en nombre insuffisants (promiscuité, simultanéité, etc.) par rapport aux besoins des utilisateurs des infrastructures de la zone sportive de Bouleyres et de notre ville actuelle de 21'000 habitants. Afin que les sections juniors et actifs des sociétés hommes et femmes puissent s'entraîner simultanément et surtout se changer dans des conditions normales, le crédit d'investissement d'un montant de Fr. 400'000.00 a été accepté par le Conseil général de la Ville de Bulle pour la création de huit vestiaires provisoires.

L'adjudication des offres a été traitée au mois de septembre 2013. La livraison des conteneurs a été planifiée pour la mi-novembre 2013. Les vestiaires sont disponibles depuis le mois de janvier dernier.

2. Montant du crédit et coût final des travaux

Montant total du crédit demandé	Fr.	400'000.00
Coût final des travaux	Fr.	<u>579'768.00</u>
Dépassement	Fr.	<u>179'768.00</u>

3. Justificatif du dépassement

Par principe d'économie, l'avant-projet de 2012 composé de huit vestiaires préfabriqués équipés de manière standard (WC, douches, bancs, locaux arbitres, etc.) ne comprenait qu'un local de douche pour deux vestiaires. Une analyse approfondie des fréquentations simultanées des clubs et de sportifs de sexes et d'âges différents (juniors, seniors, hommes, femmes) a clairement mis en évidence que la configuration de vestiaires-douches combinés par deux était inappropriée à l'usage attendu. Le précédent projet aurait occasionné des dysfonctionnements dans l'utilisation du bâtiment. La réalisation de quatre locaux douches supplémentaires a coûté près de Fr. 108'000.00 TTC.

D'autre part, le traitement des matériaux et la composition des parois ont été améliorés afin de garantir une meilleure efficacité énergétique du bâtiment et une durabilité accrue des installations. A défaut de conteneurs en panneaux sandwich dit « low-cost », le choix s'est porté sur la réalisation de façades ventilées comprenant une isolation renforcée de 100 mm exemptes de pont de froid avec barrière-

vapeur et sur la réalisation de façon de pente dans les douches pour l'évacuation de l'eau. Ces réalisations ont occasionné des plus-values. Une garantie de huit ans sur ces installations est assurée par le fournisseur. Il est convenu que ces containers seront le cas échéant déplacés ou revendus selon le développement de la zone sportive.

Les coûts des modifications effectuées sont les suivants :

- Amélioration de la composition des parois, garantie à huit ans	Fr. 64'800.00
- Réalisation de quatre locaux de douches supplémentaires	Fr. 108'864.00
- Diverses finitions (décrotteur, signalétique, etc.)	Fr. 6'104.00
Total	<u>Fr. 179'768.00</u>

4. Amortissements supplémentaires

Comme mentionné dans le rapport de gestion 2013, l'investissement relatif à l'aménagement de vestiaires provisoires dans la zone sportive de Bouleyres enregistre un dépassement de crédit de Fr. 179'768.00. Dès la connaissance de ce surcoût, le Conseil communal a décidé de réduire les dépenses relatives aux installations sportives. Ainsi, un amortissement de cet investissement de Fr. 100'000.00 a pu être mis à charge des comptes 2013, sans que le total des coûts du fonctionnement ne soit supérieur au budget.

Sur la base des explications fournies, le Conseil communal demande au Conseil général d'approuver le dépassement de crédit de Fr. 179'768.00 relatif la réalisation des vestiaires provisoires de la zone sportive de Bouleyres.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire général

J.-M. Morand

Le Syndic

Y. Menoud